

PRESENTATION DE L'ITINERAIRE DURANCE - CENTRE-VAR

LGV PACA : Préparation du débat public (Etudes d'environnement complémentaires)



Présentation de l'itinéraire

Durance – Centre-Var

LGV PACA : Préparation du débat public

Sommaire

I	PREAMBULE	3
II	PRESENTATION GENERALE DU COULOIR D'ÉTUDE.....	5
II.1	CARACTERISTIQUES DU COULOIR D'ÉTUDE	5
II.2	CONTEXTE GEOGRAPHIQUE	5
II.3	CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE	5
III	OCCUPATION DU SOL.....	5
IV	ANALYSE DES ENJEUX	6
IV.1	RESSOURCE EN EAU	6
IV.1.1	Le contexte	6
IV.1.2	Les enjeux	6
IV.2	MILIEU NATUREL.....	7
IV.2.1	Le contexte	7
IV.2.2	Les enjeux	7
IV.2.3	Les zones importantes pour la biodiversité	8
IV.3	MILIEU HUMAIN	9
IV.3.1	Le contexte	9
IV.3.2	Les enjeux	9
IV.3.3	Les zones calmes	10
IV.4	AGRICULTURE ET SYLVICULTURE.....	11
IV.4.1	Le contexte	11
IV.4.2	Les enjeux	11
IV.5	PATRIMOINE ET PAYSAGE	12
IV.5.1	Le contexte	12
IV.5.2	Les enjeux	13
V	SYNTHESE GENERALE	14
V.1	RESSOURCE EN EAU	14
V.2	MILIEU NATUREL.....	14
V.3	MILIEU HUMAIN	14
V.4	AGRICULTURE ET SYLVICULTURE.....	14
V.5	PATRIMOINE ET PAYSAGE	14
V.6	CONCLUSION	14

I PREAMBULE

Contexte général

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la préparation du débat public relatif à la réalisation de la Ligne Grande Vitesse Provence Alpes Côte d'Azur (LGV PACA).

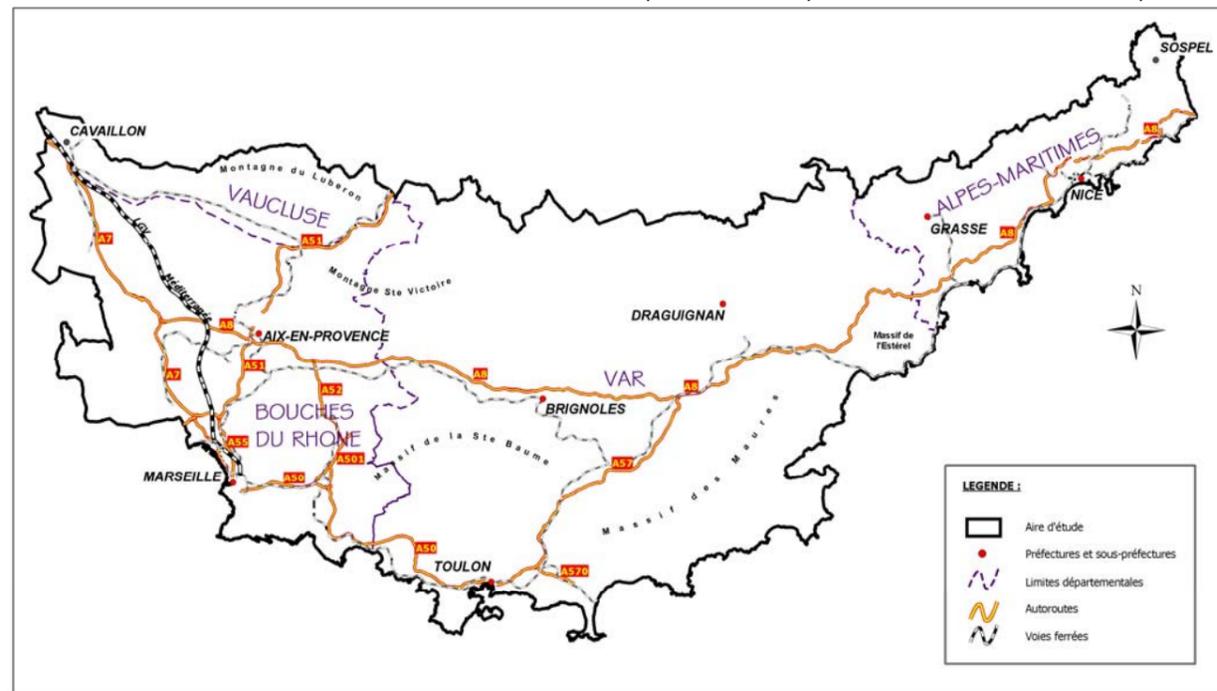
Suite à l'« étude d'opportunité sur le développement de la grande vitesse vers Toulon et la Côte d'Azur » réalisée entre 2000 et 2002, RESEAU FERRE DE FRANCE (RFF) a mené une actualisation et un approfondissement de la description de l'état initial de l'aire d'étude et une analyse des enjeux environnementaux des couloirs d'étude proposés.

A ce titre, SCETAUROUTE a été missionné pour mener à bien ces études d'environnement complémentaires. Ce travail, effectué de janvier à décembre 2004, a abouti à la réalisation :

- d'un rapport de présentation d'état initial ;
- de rapports d'analyse environnementale des différents couloirs d'études.

L'état initial a été réalisé au niveau de l'aire d'étude représentée ci-dessous :

LGV PACA – Préparation du débat public / Etudes d'environnement complémentaires



Aire d'étude

L'état initial a été abordé selon les cinq thématiques suivantes :

- la ressource en eau ;
- le milieu naturel ;
- le milieu humain ;
- l'agriculture et la sylviculture ;
- le patrimoine et le paysage.

Chacun de ces thèmes a été caractérisé par des enjeux hiérarchisés selon 4 classes :

- les enjeux très forts ;
- les enjeux forts ;
- les enjeux moyens ;
- les enjeux faibles.

Cette approche a permis de mettre en évidence les enjeux d'environnement à l'échelle de l'aire d'étude pour chacune des thématiques abordées. Ce travail est notamment illustré par des cartes thématiques de synthèse des enjeux et une carte de synthèse générale au 1/550 000^{ème}. Il a fait l'objet d'un rapport d'analyse environnementale de l'état initial de l'aire d'étude.

Sur cette base, chaque couloir d'étude analysé fait l'objet d'un rapport d'analyse environnementale composé :

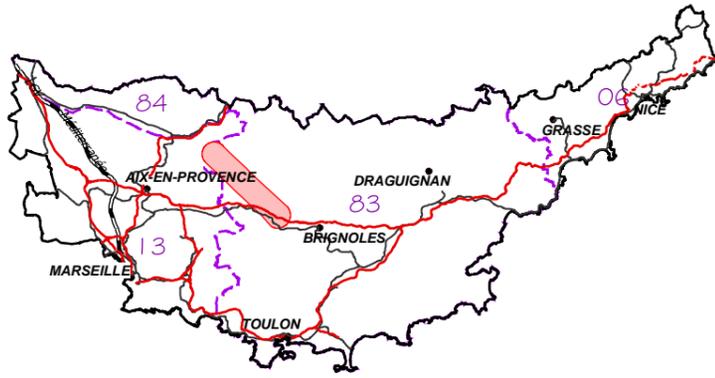
- ↳ du présent rapport de présentation ;
- ↳ d'un catalogue cartographique au 1/100 000^{ème}.

Ce rapport de présentation a pour objet d'analyser les enjeux d'environnement à l'intérieur d'un couloir d'étude de 7 km, correspondant à un itinéraire envisagé pour le passage de la LGV PACA.

Pour faciliter la lecture de ce rapport, le catalogue cartographique doit être consulté simultanément.

DURANCE - CENTRE VAR

Présentation générale



II PRESENTATION GENERALE DU COULOIR D'ETUDE

II.1 CARACTERISTIQUES DU COULOIR D'ETUDE

L'itinéraire Durance-Centre Var est étudié sous la forme d'un couloir d'étude de 7 km de large dont les caractéristiques sont présentées ci-après.

- Points reliés : Jouques (13) → Tourves (83) ;
- Communes principalement concernées (du nord au sud) : Jouques, Rians, Artigues, Pourrières, Seillons-Source-d'Argens, Ollières, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Bras et Tourves ;
- Communes ponctuellement concernées (du nord au sud) : Vauvenargues, Puyloubier, Esparron et Pourcieux ;
- Longueur : 33 kilomètres environ ;
- Largeur : 7 kilomètres environ ;
- Surface : 225 km² environ.

II.2 CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

Le couloir d'étude Durance - Centre Var se situe dans la partie ouest de l'aire d'étude au sein de la région naturelle de la Basse-Provence. Il s'étend sur les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.

Orienté nord ouest – sud est, le couloir d'étude relie la vallée de la Durance à la source de l'Argens au niveau de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume en s'insérant entre la montagne de la Sainte Victoire à l'ouest et la montagne d'Artigues à l'est.

Il recoupe ainsi :

- La vallée du Réal entre Jouques et Rians ;
- un vaste massif boisé ;
- le bassin de Saint-Maximin, avec une vocation plus agricole, et qui subit une pression foncière importante du fait de l'accessibilité offerte par l'A8 dans ce secteur.

CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE

La partie centrale du couloir d'étude s'inscrit dans un secteur montagneux encadré par la Montagne Sainte-Victoire à l'ouest et la Montagne d'Artigues à l'est. Les extrémités nord et sud s'inscrivent dans des secteurs de plaines entre 200 et 400 m d'altitude : la plaine du ruisseau du Réal entre Jouques et Rians au nord et le bassin de Saint-Maximin, ancien lac, au sud.

La Montagne Sainte Victoire, épine dorsale d'un ensemble naturel rocheux, est un massif de petite dimension, elle culmine à 1011 m d'altitude au pic des Mouches.

Quant à la montagne d'Artigues, elle culmine à environ 650 m.



Vue sur la Montagne Sainte-Victoire

Les zones les plus planes correspondent aux vallées dessinées par les cours d'eau, au niveau desquelles sont implantées les principales voies de déplacement et de liaisons entre villages.

OCCUPATION DU SOL

L'occupation du sol¹ au sein du couloir d'étude se répartit comme suit :

Longueur (km)	Surface (km ²)	Occupation du sol					
		Milieu urbanisé ou urbanisable		Milieu agricole		Milieu naturel	
		Surface	%	Surface	%	Surface	%
33	224	22	10	55	25	147	66

Le tableau fait apparaître que le couloir d'étude concerne majoritairement le milieu naturel (66% de l'occupation du sol).

En effet, il s'inscrit dans une vaste zone naturelle boisée, à la faveur d'un relief montagneux, pour raccorder 2 bassins agricoles :

- au nord, la plaine de Rians ;
- au sud, le bassin de Saint-Maximim.

L'urbanisation est présente également au niveau de ces 2 extrémités, au niveau des zones les plus planes : Rians au nord et Saint-Maximim / Tourves au sud.

¹ La répartition de l'occupation du sol présentée ici est issue des Plans Locaux d'Urbanisme –PLU- (source : bases de données de la DRE PACA, disponibles sur le site internet du Centre Régional de l'Information Géographique (CRIGE PACA) relative au PLU généralisé de la région PACA). Nous avons regroupé les différents zonages en 3 catégories :

- Le milieu urbanisé et urbanisable, qui comprend les zones urbanisées (UA, UB, UC, UX...) et les zones naturelles destinées à l'extension urbaine (NA ; les zones NA comprenant les zones ouvertes à l'urbanisation et les réserves foncières urbanisables après modification du PLU) ;
- Le milieu agricole, qui comprend les zones NC (zones de richesses naturelles protégées notamment en raison de la valeur agricole des terres) ;

Le milieu naturel, qui comprend les zones ND : zones protégées pour la qualité des sites et des paysages ou pour l'existence de risques naturels (inondations, glissements de terrain...).

IV ANALYSE DES ENJEUX

IV.1 RESSOURCE EN EAU

IV.1.1 LE CONTEXTE

Le vaste massif montagneux traversé par le couloir d'étude alimente trois bassins versant principaux :

- au nord-est celui du Réal, affluent de la Durance ;
- au sud-ouest, celui de l'Arc ;
- à l'est, celui de l'Argens

Le couloir d'étude traverse deux vallées : la vallée du Réal à son extrémité nord et la vallée de l'Argens à son extrémité sud.

Affluent de la Durance, **le Réal** présente les caractéristiques suivantes :

- L'objectif de qualité de ses eaux est de classe très bonne (1A) ;
- Il est classé en 1^{ère} catégorie piscicole.

L'Arc est long de 85 km. Il prend sa source à proximité immédiate du couloir d'étude, au pied du Mont Aurélien, et se jette dans l'étang de Berre. La rivière présente des étiages prononcés et des crues importantes. La qualité de ses eaux est médiocre ou moyenne sur la quasi-totalité du cours. La pêche de loisir et la chasse constituent par ailleurs deux pratiques bien développées, ainsi que la pêche professionnelle en relation avec l'étang de Berre. Le risque d'inondation est très présent sur le bassin, il est aggravé par le développement urbain qui s'est fait au détriment du champ d'inondation. A noter que l'Arc fait partie des milieux prioritaires de l'Agence de l'Eau. Le couloir d'étude coupe très succinctement l'extrémité est du **contrat de rivière et du SAGE de l'Arc**.

L'Argens est le principal cours d'eau du Var. Prenant sa source à moins de 300m d'altitude, caractérisé par une pente faible et atypique, il naît dans le massif de la Sainte-Baume. Il se glisse vers le sud-est le long du massif des Maures avant de rejoindre la Méditerranée à Saint-Raphaël et après avoir parcouru une centaine de kilomètres. Son réseau d'affluents est très important.

Au niveau d'Ollières, **deux affluents de l'Argens**, le ruisseau des Fontaines et le Vallat d'Ollières, présentent un objectif de qualité de leurs eaux de classe très bonne (1A).

Le Cauron, un autre affluent de l'Argens situé entre Saint Maximin et Tourves, présente les caractéristiques suivantes :

- L'objectif de qualité de ses eaux est de classe très bonne (1A) ;
- Une partie de ses berges présente une zone inondable.

Trois zones humides sont recensées près de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume :

- Source et marais de l'Argens à Seillons-Source-d'Argens ;
- Source des Gouffres bénits à Bras ;
- L'Etendard à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

Une zone humide est recensée à Jouques : le Bassin de Chante Merle.

Alors que les extrémités nord et sud du couloir d'étude reposent sur un **aquifère complexe du domaine provençal** (de potentialité moyenne), la partie centrale s'inscrit sur un **aquifère karstique** (de bonne potentialité).

Deux branches du **canal de Provence** sont recoupées dans la partie nord du couloir d'étude.

1 captage d'eau superficielle est recensé au niveau de Tourves. Il est utilisé pour l'agriculture et/ou l'industrie.

4 captages AEP en eaux souterraines sont disséminés le long du couloir d'étude pour alimenter les agglomérations voisines.

On recense 5 périmètres de protection éloignés de captages dans le couloir d'étude.

Les caractéristiques de ces captages sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Nom commune	Volume capté milliers m ³	Type d'usage	Type de milieu
JOUQUES	167	Distribution publique	Eau souterraine
OLLIERES	62,7	Distribution publique	Eau souterraine
SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	2476,4	Distribution publique	Eau souterraine
BRAS	124	Distribution publique	Eau souterraine
TOURVES	159,7	Irrigation par ruissellement	Eau superficielle

Source : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (données 2002)

LES ENJEUX

Les zones à enjeux **très forts** sont très localisées et de petites tailles, elles correspondent aux périmètres de protection éloignés de captages. Le Réal est également évalué en **enjeu très fort** du fait de sa catégorie piscicole. Il coupe transversalement le couloir d'étude dans sa partie Nord.

Une petite partie du couloir d'étude est en **enjeu fort** : les extrémités est du contrat de rivière et du **SAGE de l'Arc** qui sont recoupées très succinctement par le couloir d'étude. Les cours d'eau, affluents de l'Argens, de très bonne qualité, présentent également un enjeu fort et traversent transversalement le couloir d'étude dans sa partie sud. Il est de même pour le Vallat d'Ollières et le Cauron. Le canal de Provence coupe le couloir d'étude de façon transversale dans sa partie Nord.

La partie centrale du couloir d'étude se situe majoritairement en **enjeu moyen**. Cet enjeu correspond à la bonne potentialité de l'aquifère karstique.

IV.2 MILIEU NATUREL

IV.2.1 LE CONTEXTE

Le couloir d'étude :

- s'inscrit, au nord, au sein d'un vaste espace naturel boisé et montagneux entre la montagne Sainte-Victoire, le Concors et la montagne d'Artigues ;
- traverse, au sud, le cours amont de l'Argens et se termine au pied du Mont Aurélien (hors couloir d'étude).

Les principales entités naturelles côtoyées par le couloir d'étude sont ainsi le massif du Concors, la Montagne Sainte Victoire et le Mont Aurélien.

Le couloir d'étude comprend 3 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I :

- au sud-ouest de Rians : forêt de la Gardiole de Rians (8301Z00) ;
- au sud-ouest de Rians : le puit de Rians (83100Z00) ;
- à l'est de Seillons-Source-d'Argens : source et marais de l'Argens (8313Z00).

Dans le couloir d'étude, on recense également 2 ZNIEFF de type II :

- au droit de Vauvenargues et de Puyloubier : la Sainte-Victoire (1357Z00) ;
- au nord de Seillons-Source-d'Argens : vallon du Rocher des Abeilles (8306T00).

2 sites éligibles NATURA 2000 sont recensés :

- au niveau de Jouques, Artigues et Puyloubier : Montagne Sainte-Victoire, forêt de Peyrolles-en-Provence, montagne des Ubacs, montagne d'Artigues (PR109) ;
- au sud de Seillons-Source-d'Argens : rivière l'Argens et basse vallée de Caramy (PR130) (ce site éligible porte un enjeu très fort).

La **Montagne Sainte-Victoire** fait l'objet des mesures suivantes (au sein du couloir d'étude) :

- ZPS (FR9310067) : Montagne Sainte-Victoire (11 espèces sont inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux) ;
- ZICO (PAC06) : Montagne Sainte-Victoire (comme vue précédemment) ;
- site proposé d'intérêt communautaire (pSIC), référencé FR9301605 : Montagne Sainte-Victoire, forêt de Peyrolles, montagne des ubacs, montagne d'Artigues. On y recense 3 habitats prioritaires et 1 espèce d'invertébrés prioritaire (comme vue précédemment) ;
- site éligible au réseau Natura 2000 (PR 109) : Montagne Sainte Victoire, forêt de Peyrolles-en-Provence, montagne des Ubacs, montagne d'Artigues (comme vue précédemment) ;
- au droit de Vauvenargues et de Puyloubier, ZNIEFF de type II : la Sainte-Victoire (1357Z00) comme vue précédemment.

Le **massif du Concors** fait l'objet des mesures suivantes (au sein du couloir d'étude) :

- ZICO (PAC06) : Montagne Sainte-Victoire ;
- site proposé d'intérêt communautaire (pSIC), référencé FR9301605 : Montagne Sainte-Victoire, forêt de Peyrolles, montagne des ubacs, montagne d'Artigues. On y recense 3 habitats prioritaires et 1 espèce d'invertébré prioritaire ;
- site éligible au réseau Natura 2000 (PR109) : Montagne Sainte-Victoire, forêt de Peyrolles-en-Provence, montagne des Ubacs, montagne d'Artigues (comme vue précédemment).

Le **Mont Aurélien** offre de nombreux points de vue sur les vallées de l'Arc et de l'Argens et fait l'objet de nombreuses mesures de protection et de porter à connaissance (site éligible NATURA 2000, ZNIEFF de type I, ZNIEFF Géologique). Le massif n'est pas directement concerné par le couloir d'étude.

Une dizaine d'espaces naturels sensibles sont situés dans le couloir d'étude.

<p>ZPS : zone de protection spéciale ZICO : zone d'importance pour la conservation des oiseaux ZNIEFF : zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique pSIC : proposition de sites d'importance communautaires</p>

IV.2.2 LES ENJEUX

L'extrémité nord du couloir d'étude est évaluée en **enjeu très fort** du fait de la ZPS, de la ZICO et du pSIC. Cette zone correspond au nord de la montagne Sainte-Victoire et au massif d'Artigues. Elle présente une très grande richesse en terme de patrimoine naturel.

L'Argens présente également un **enjeu très fort** correspondant au site éligible NATURA 2000 « rivière l'Argens et basse vallée du Caramy ».

IV.2.3 LES ZONES IMPORTANTES POUR LA BIODIVERSITE

La préservation de la biodiversité est aujourd'hui un enjeu international. Dans le cadre d'un projet d'infrastructure linéaire telle qu'une LGV, l'effet potentiel principal sur la biodiversité est la **fragmentation de l'espace**. La fragmentation provoque la diminution de la surface d'habitat disponible et augmente l'isolement des habitats, ce qui a pour conséquence en termes de biodiversité :

- de réduire la taille des populations et provoquer une perte de diversité génétique pour les petites populations isolées ;
- d'entraîner la perte des espèces caractéristiques du milieu considéré et des espèces sensibles à l'effet de surface, qui ne peuvent subsister dans des habitats de surface inférieure au seuil du domaine vital² (pour les espèces animales);
- de séparer différents milieux ressources complémentaires, nécessaires à une espèce (territoire de reproduction, espace de gagnage...).

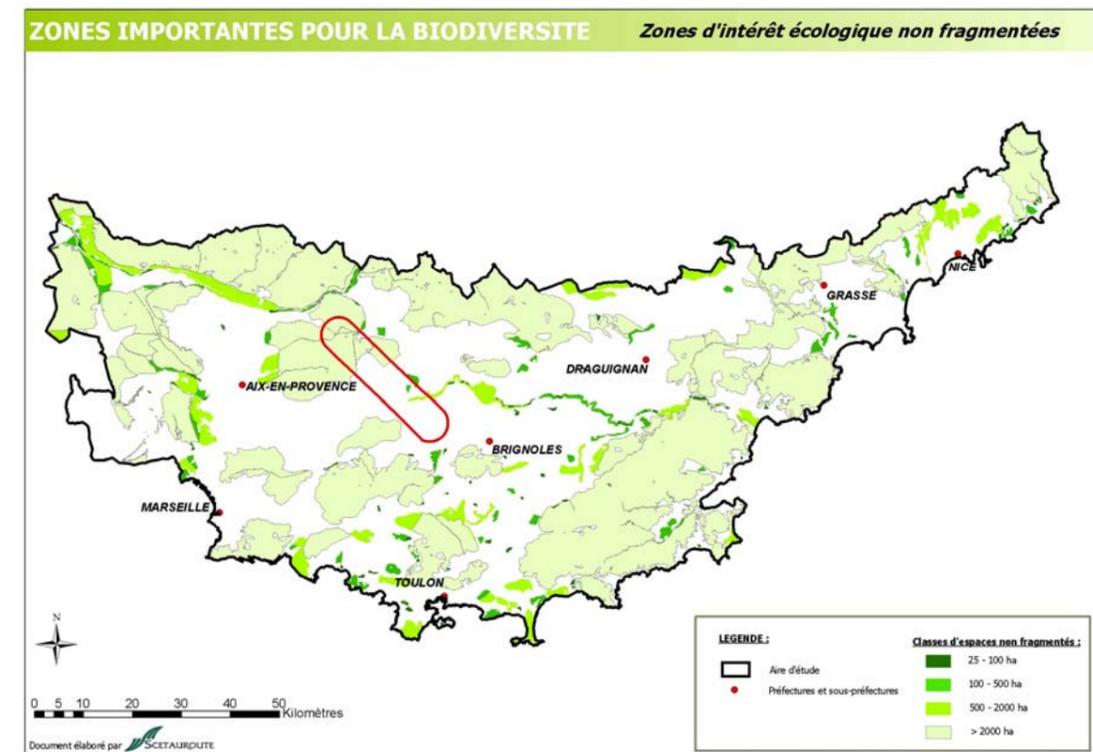
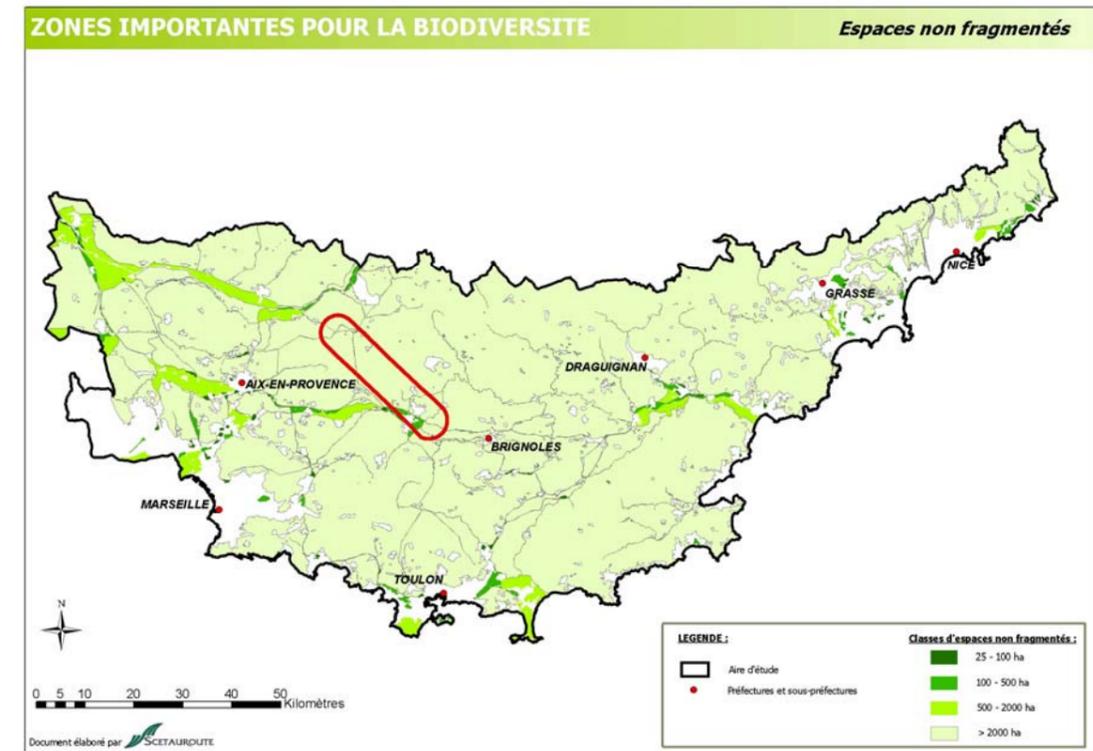
Dans la perspective d'un développement durable, la préservation de la biodiversité, et donc des zones importantes pour la biodiversité, apparaît comme un enjeu environnemental majeur.

La prise en compte des zones importantes pour la biodiversité a consisté ici à mettre en évidence les espaces non fragmentés et les zones d'intérêt écologique non fragmentées. Ce travail a été mené à partir de l'identification des éléments générateurs de fragmentation³ et de la prise en compte des zones d'enjeux écologiques décrites précédemment (zones à enjeux très forts, forts et moyens, hors ZNIEFF géologiques).

Les cartes ci-contre présentent ainsi les espaces non fragmentés et les zones d'intérêt écologique non fragmentées à l'échelle de l'aire d'étude.

Les espaces recoupés par le couloir d'étude apparaissent majoritairement non fragmentés (surface > 2 000 ha) au niveau du vaste espace boisé et montagneux. En revanche, la vallée de l'Argens apparaît nettement fragmentée (25 < surface < 100 ha) aux abords de l'autoroute A8 et du centre urbain de Saint-Maximim.

Les zones d'intérêt écologique sont localisées au droit de la Sainte-Victoire, au nord, et de la vallée de l'Argens, au sud. Ces zones apparaissent non fragmentées au niveau du massif montagneux (surface > 2 000 ha) et fragmentées au niveau de la vallée (500 < surface < 2 000 ha), qui fait l'objet d'une importante activité humaine liée à l'agriculture et l'urbanisation. Ainsi, les zones importantes pour la biodiversité sont essentiellement localisées dans la partie nord-ouest du couloir d'étude.



² Le domaine vital d'une espèce animale correspond à l'ensemble des milieux parcourus pour répondre à ses besoins biologiques : alimentation, reproduction, repos...

³ Les éléments générateurs de fragmentation retenus sont :

- les principaux cours d'eau ;
- les infrastructures linéaires de transport notamment certaines lignes ferroviaires, les infrastructures routières de type autoroutes, routes nationales à 2x2 voies ainsi que les canaux ;
- les zones urbanisées (habitat aggloméré et dense ; zones d'activités).

IV.3 MILIEU HUMAIN

IV.3.1 LE CONTEXTE

Urbanisme

La partie centrale du couloir d'étude, vaste espace naturel boisé et montagneux, est très peu habitée.

Deux pôles d'**habitat** se retrouvent aux extrémités du couloir d'étude, au niveau de Rians et de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (qui constitue un pôle aggloméré conséquent avec environ 12 500 habitants).

Des pôles d'**habitat aggloméré puis dense** sont situés au droit de ces centres communaux.

Au nord du couloir d'étude, la vallée à l'ouest de Rians est occupée par un habitat diffus. Sur la partie sud du couloir d'étude, on note la présence d'un habitat diffus à l'ouest d'Ollières et tout autour de Tourves. De plus, un habitat dense s'est développé de manière très importante dans le bassin de Saint-Maximin.

Au sein du couloir d'étude, de petites **zones d'activités** très localisées se sont implantées au niveau des communes les plus habitées (Rians, Seillons-Source-d'Argens et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume).

La progression démographique locale, le canton étant le plus dynamique de France, nécessite par ailleurs la délimitation de **zones d'urbanisation future**. Dans le couloir d'étude ces zones sont restreintes et regroupées sur les communes de Rians, Ollières et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

Infrastructures et principaux réseaux

Le couloir d'étude Durance-Centre Var n'est pas un axe de communication naturel et aucune infrastructure de transport majeure ne le suit. La route la plus importante est la RD3 reliant Rians à Saint-Maximin.

Par contre, le couloir d'étude rejoint à son extrémité sud un couloir de passage privilégié. Ce couloir concentre de nombreuses infrastructures :

- l'autoroute A8 et la RN7 ;
- la voie ferrée Carnoules-Gardanne.

Ces infrastructures assurent les relations à l'est et l'ouest de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Concernant les réseaux, on recense : deux lignes THT (nord-sud) qui coupent le couloir d'étude dans sa partie centrale et le pipeline « SPMR », reliant Puget-sur-Argens à Fos-sur-Mer qui longe l'A8.

Loisirs et tourisme

Un terrain de sports est recensé sur la commune de Rians.

Risques technologiques et sols pollués

Le risque technologique est principalement représenté par les exploitations du sous-sol : mines et carrières.

Un périmètre de concession minière et quelques zones de travaux souterrains très restreintes sont localisés sur la commune d'Ollières. Ces zones de travaux souterrains peuvent présenter des risques d'instabilité du sol et du sous-sol.

LES ENJEUX

Le couloir d'étude apparaît majoritairement en **enjeu faible** pour le milieu humain.

Les zones à **enjeu très fort** sont réduites et se situent au niveau des zones d'habitat aggloméré et des zones de travaux souterrains à Ollières. Ces zones à **enjeu très fort** sont restreintes et très localisées.

Les zones à **enjeu fort** sont disséminées autour des communes en zone d'habitat dense, et plus précisément à Ollières, Seillons, Tourves et Saint-Maximin où une très large zone d'habitat dense barre le couloir d'étude sur 5 km de large.

Les zones à **enjeu moyen** correspondent à l'habitat diffus et se retrouvent principalement dans la plaine de Rians et à l'extrémité sud du couloir d'étude, à l'ouest d'Ollières et à Tourves.

IV.3.3 LES ZONES CALMES

L'itinéraire DURANCE CENTRE VAR apparaît comme un couloir d'étude calme à l'exception de sa partie la plus méridionale riche en voies urbaines bruyantes et présentant une zone urbanisée s'organisant autour de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

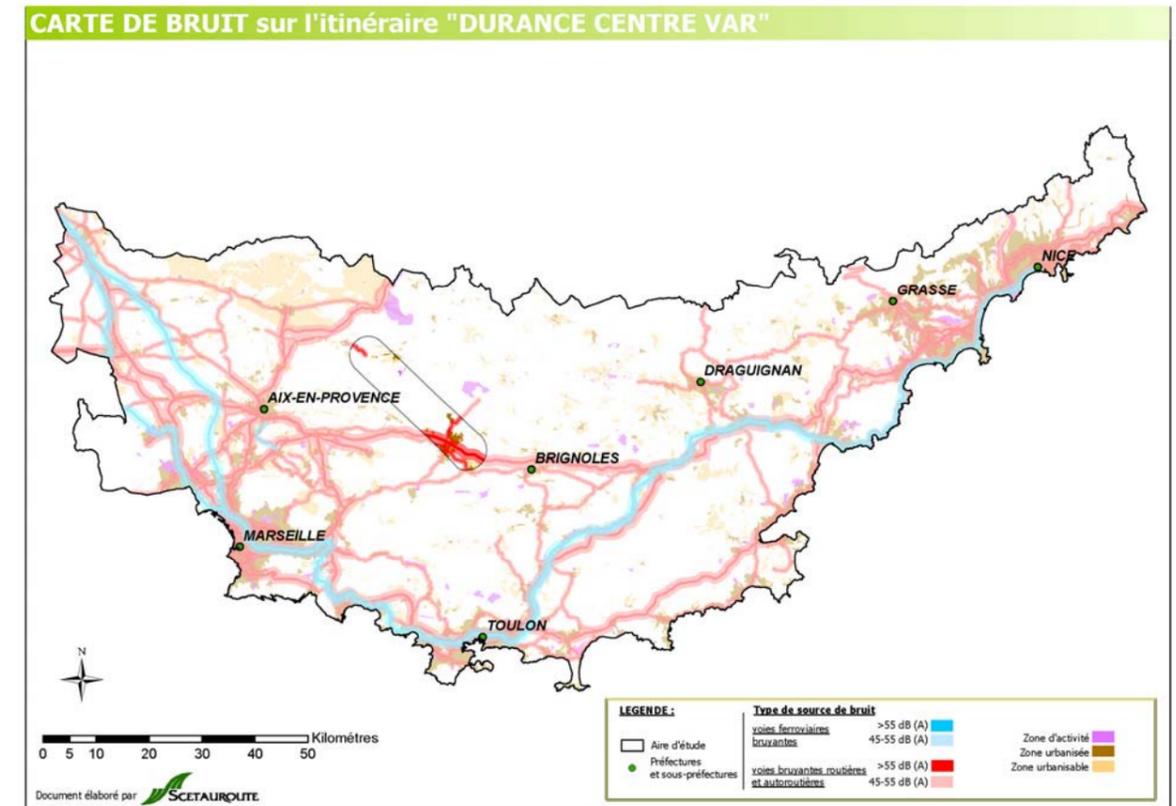
En particulier l'itinéraire est parcouru par :

- L'A8 (La provençale), au Sud de l'itinéraire ;
- La RN7 au Sud de l'itinéraire également parallèle à l'A8 ;
- La RD560 qui recoupe l'itinéraire au Sud à proximité de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume ;
- La RD561 au Nord ;
- On note également dans la zone calme un site inscrit cité « Oppidum Pain de munition ».

10 % à peine de la surface de cet itinéraire est urbanisée.

76 % de la surface de cet itinéraire peut être considérée comme recelant des zones calmes. (cf. tableau ci-dessous).

	S (km ²)	Pourcentage
Surface de la zone d'étude (km ²)	224	100%
Surface impactée par le bruit routier et ferroviaire (km ²)	42	19%
Surface impactée par les zones urbaines (km ²)	22	10%
Recouvrement des zones	10	5%
Total Surface Bruyante	54	24%



De nombreuses zones calmes préexistantes deviendraient bruyantes à l'occasion du projet de LGV.

IV.4 AGRICULTURE ET SYLVICULTURE

LE CONTEXTE

Les surfaces agricoles représentent environ 25% du couloir d'étude. Elles sont principalement localisées aux extrémités du couloir d'étude : au nord dans la plaine de Rians, au sud dans le bassin de Saint-Maximin.

Il existe une différence des types de cultures entre la partie nord et la partie sud du couloir d'étude. En effet, au nord, on retrouve principalement des terres arables mais peu de vignobles et au sud, on recense principalement du vignoble et quelques terres arables.



La campagne de Seillons-Source-d'Argens

L'ensemble du couloir d'étude se situe en AOC, on y recense **5 AOC, 2 oléicoles et 3 vinicoles**.

Les AOC viticoles :

La **partie nord** du couloir d'étude coupe l'extrémité est de la limite géographique de l'AOC « Coteaux d'Aix-en-Provence ».

Au centre du couloir d'étude, se rencontrent les aires géographiques des AOC « Coteaux d'Aix-en-Provence », « Cote de Provence » et l'AOC « Coteaux Varois ».

Dans la **partie sud** s'étend une partie de l'aire géographique de l'AOC « Coteaux Varois ».

Les AOC oléicoles :

La **partie nord** du couloir d'étude comprend la partie sud de l'AOC « Huile d'Olive de Haute Provence ».

Au centre du couloir d'étude, se rencontrent les aires géographiques des AOC « Huile d'Olive de Haute Provence » et « Huile d'Olive d'Aix-en-Provence ».

On compte 52 Contrats Territoriaux d'Exploitations dans le couloir d'étude :

- 1 à Jouques ;
- 3 à Rians ;
- 1 à Artigues ;
- 1 à Esparron ;
- 3 à Puyloubier ;
- 22 à Pourrières* ;
- 5 à Seillons-Source-d'Argens ;
- 1 à Ollières ;
- 1 à Bras ;
- 9 à Pourcieux* ;
- 4 à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume ;
- 1 à Tourves.

(*) ces chiffres sont à relativiser sachant que le couloir d'étude recoupe très partiellement les communes de Pourrières et Pourcieux ; en effet, le couloir d'étude ne concerne pas le vaste bassin agricole de la haute vallée de l'Arc.

Les forêts occupent aussi une partie conséquente du couloir d'étude au niveau des reliefs et massifs. Il existe une relative similitude entre l'implantation des surfaces boisées et des plus fortes pentes. Les boisements sont ainsi situés sur la partie centrale du couloir d'étude et plus ponctuellement sur les extrémités.

On recense de nombreuses forêts publiques et une forêt domaniale sur la commune de Rians : la forêt domaniale de Gardiole.

IV.4.2 LES ENJEUX

Les zones à **enjeu très fort** se situent principalement au nord du couloir d'étude (terres agricoles de la vallée du Réal) et au sud-est du couloir d'étude (terres agricoles des vallées des affluents de l'Argens). Elles correspondent essentiellement aux terres agricoles (terres arables et vignes).

Les **enjeux forts** se regroupent au centre du couloir d'étude. Ils concernent la forêt domaniale et les autres forêts publiques (régionales, départementales et communales). Cette zone correspond à la partie Est du massif de la Sainte-Victoire.

Les zones à **enjeux moyens** sont recensées sur l'ensemble du couloir d'étude : ce sont des forêts privées.

Les zones à **enjeux très forts** sont difficilement évitables car elles sont principalement localisées au niveau des grands points de passage : en vallée et aux extrémités du couloir d'étude.

IV.5 PATRIMOINE ET PAYSAGE

La thématique « patrimoine et paysage » a fait l'objet d'une analyse complémentaire au travail réalisé dans le cadre de l'étude de l'état initial.

A partir des données issues de l'état initial, complétées par des visites de terrain, les parcours pittoresques, sites et territoires suivants ont été identifiés :

- ↪ Les sites et micro-paysages reconnus pour leur intérêt paysager ou pittoresque⁴,
- ↪ Les points de vue et leur cône de vision de 2 km,
- ↪ Les tables d'orientation et leurs champs de vision⁵ de 2 km,
- ↪ Les villages perchés et les silhouettes bâties significatives ainsi que leurs abords de 2 km,
- ↪ Les parcours pittoresques en rase-campagne des cartes Michelin et leur bande de 2 km,
- ↪ Les parcours pittoresques en forêt des cartes Michelin et leurs bandes de 500 m,
- ↪ Les chemins de Grande Randonnée et leurs bandes de 500 m.

La distance de deux kilomètres correspond à la distance maximale jusqu'à laquelle une infrastructure telle qu'une LGV occupe une partie importante du champ de vision et vient donc potentiellement porter atteinte à la qualité ou l'intégrité des paysages. Au-delà de deux kilomètres, la LGV est bien visible, mais ne s'impose plus, elle se noie dans la masse des terres. De la même manière, la co-visibilité avec les villages perchés et les silhouettes bâties significatives pourra être potentiellement dénaturée à l'intérieur d'un cône de 2 km de rayon autour de ces lieux.

Les arcs des cônes de vision représentés correspondent approximativement au territoire perçu depuis les vues et panoramas et celui à l'intérieur duquel les villages perchés et les silhouettes bâties sont visibles.

Il n'a pas été attribué d'enjeu systématique aux itinéraires touristiques. Ces itinéraires traversant des portions de territoires ne possédant pas de qualités paysagères particulières, seules les autres portions plus pittoresques de ces itinéraires ont été 'ourlés' d'un territoire d'enjeu. Tout naturellement, lorsque ces portions pittoresques de routes traversent des forêts, la zone sensible est plus mince (500 mètres). Lorsque, au contraire, la route est en rase campagne, les abords sont plus larges (2 kilomètres). D'autres routes permettant de percevoir des paysages emblématiques et remarquables ont été également ourlées de façon semblable.

Les chemins de Grandes Randonnées sont aussi des itinéraires privilégiés de découverte paysagère du territoire. Etant moins fréquentés que les routes, ils ont été ourlés d'une bande sensible de 500 m.

Par ailleurs, les paysages emblématiques non protégés ou paysages remarquables⁶ sont mentionnés lorsqu'ils sont recoupés par le couloir d'étude.

Les sites et micro-paysages reconnus pour leur intérêt paysager ou pittoresque ont été classés en enjeu fort. Les points de vue et les parcours ont été retenus comme des enjeux forts mais n'ont pas été pris en compte dans le calcul des surfaces d'enjeux ; étant donné que les champs de vision qui leur sont associés apparaissent difficilement quantifiables.

⁴ Ces sites et micro-paysages ont été identifiés à partir de l'atlas paysager des Bouches-du-Rhône et d'une visite de terrain.

⁵ Le champ de vision est la mesure de ce qui est perceptible par les yeux d'un observateur. Il peut être contraint par des plans (premiers plans) et divers obstacles ; on dit alors qu'il est restreint ou orienté. Lorsque aucun obstacle ne se trouve en premier plan, il peut alors être plus large et plus vaste. Dans le cadre des espaces extérieurs, le champ de vision change constamment pour un observateur en mouvement et il peut être plus ou moins large et profond en fonction des conditions météorologiques.

⁶ Tels que définis par l'atlas paysages des Bouches du Rhône et la DTA 13 en cours de finalisation, l'atlas paysages de Vaucluse, la DTA 06 et l'atlas paysages des Alpes Maritimes, par le schéma départemental des carrières du Var, par l'étude Durance : Paysages, Patrimoine et Milieux Naturels du val de Durance.

IV.5.1 LE CONTEXTE

Le paysage

De nombreuses unités paysagères sont traversées ou côtoyées par le couloir d'étude. Ainsi des ambiances aussi variées que la Montagne Sainte-Victoire ou le bassin de l'Argens sont concernées.

En quittant la vallée de la Durance, puis le vallon de Jouques, les paysages se ferment. Les collines aux pentes douces du massif du Concors sont couvertes de forêts et ce n'est qu'en de rares occasions que l'on rencontre des clairières où se sont installés des domaines agricoles cultivant céréales, vignes et oliviers. Quelques sommets dominent ces clairières. D'abord la montagne de Vautubière au Nord du couloir d'étude, puis la Montagne des Ubacs et la colline Saint-Pierre au Sud de Jouques.



Vue du village de Jouques

En continuant davantage vers le Sud, le couloir d'étude traverse un vaste secteur de collines boisées très peu habité entourant Rians.

Le terroir du Concors est éclaté en petits labours, mas, domaine isolé et fait en quelque sorte la transition entre la Provence littorale et la Provence Bas alpine. Cette Provence verte et forestière annonce les contrées agréables du Haut-Var.



Vue d'une ferme dans le massif du Concors

Puis, tout à fait au sud du couloir d'étude, on quitte le département des Bouches du Rhône pour celui du Var. Là se trouve le bassin de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, qui, situé sur le fond d'un ancien lac, fait trôner sa cathédrale au beau milieu d'un espace tout à fait plat circonscrit par des collines et des boisements. Ces collines ne sont pas que boisées, elles sont de toutes parts entrecoupées de vignobles et offrent des lieux de promenades et de fraîcheur aux habitants de la petite cité. Tout à fait au sud, du haut de ses 875m, le Mont Aurélien domine la plaine.

Le couloir d'étude ne traverse pas de chemins de Grande Randonnée. En Revanche des itinéraires pittoresques, empruntent la petite RD10 au niveau du Puits-de-Rians et la RD70 entre Saint-Maximin-

la-Sainte-Baume et Seillons-Spource-d'Argens. Ces itinéraires offrent des possibilités de ballades agréables.

Le couloir d'étude traverse l'unité paysagère remarquable du Massif de la Sainte-Victoire et recoupe au sud celle du Massif de la Sainte-Baume.

Les micros-paysages remarquables

Des micro-paysages, remarquables par leurs qualités pittoresques et leur renommée, ont été répertoriés :

Site du Vallon de Saint-Bachi à Saint-Estève : ce site possède une belle ripisylve. C'est aussi le lieu où le canal de Provence enjambe le ruisseau du bachi en aqueduc.

Piémont de la Montagne des Ubacs

Le terroir de Seillons : Seillons-Source d'Argens est un petit village charmant. De la colline, on découvre un panorama sur la chaîne de la Sainte Baume, le massif de la Sainte-Victoire, la plaine de l'Argens et, au premier plan, une vue imprenable sur la ville de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et le Mont Aurélien. Dans le village, les maisons anciennes s'étirent le long du rocher jusqu'au sommet de la colline où se trouve un château du XVIII^{ème} siècle entouré d'un jardin à la française.



Vue de la campagne de Seillons depuis la RD 35

Le patrimoine

Le couloir d'étude traverse un secteur assez riche sur le plan du patrimoine bâti, on y trouve en effet :

- 7 monuments historiques classés : 3 à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume dont la basilique et 4 à Tourves ;
- 2 sites classés (dont 1 ponctuel) : l'extrémité est du site classé de la Montagne Sainte-Victoire recoupe le couloir d'étude au niveau de Puyloubier et 1 site ponctuel en limite de couloir d'étude, à Tourves ;
- 4 monuments historiques inscrits : à Rians, à Ollières, à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et à Tourves.

Le couloir d'étude recoupe également, le projet de classement « Massif du Concors ».

IV.5.2 LES ENJEUX

Dans la partie centrale, le couloir d'étude coupe l'extrémité est du site classé de la Sainte-Victoire. Les autres zones à **enjeu très fort** sont très ponctuelles et localisées, car elles concernent des monuments historiques classés.

L'extrémité nord du couloir d'étude traverse la portion est du projet de classement « Massif du Concors ».

Les autres zones à **enjeu fort** sont très ponctuelles et localisées, elles correspondent :

- aux monuments historiques inscrits,
- aux micro-paysages du site du vallon de Saint-Bachi à Saint-estève, du Piémont de la Montagne des Ubacs et du terroir de Seillons- Sources d'Argens,
- aux itinéraires pittoresques répertoriés dans la littérature touristique où la visibilité sur le projet pourrait également être perçue comme négative,
- aux villages perchés (Rians et Seillon-Source d'Argens) et à leurs périmètres de deux kilomètres où la covisibilité avec le projet pourrait apparaître comme négative.

Bien que marginale dans le couloir d'étude, la présence de la Montagne Sainte-Victoire, entité paysagère remarquable, est à noter.

SYNTHESE GENERALE

Le couloir d'étude Durance-Centre Var traverse un territoire renommé du point de vue naturel avec une présence humaine limitée. Du fait de sa topographie plane aux extrémités du couloir d'étude, de nombreuses exploitations agricoles se sont développées.

V.1 RESSOURCE EN EAU

Les zones à enjeux **très forts** sont très localisées et de petites tailles, elles correspondent aux périmètres de protection éloignés de captages. Le Réal est également évalué en enjeu très fort du fait de sa catégorie piscicole. Il coupe transversalement le couloir d'étude dans sa partie Nord.

Une petite partie du couloir d'étude est en **enjeu fort** : les extrémités est du contrat de rivière et du **SAGE de l'Arc** qui sont recoupées très succinctement par le couloir d'étude. Les cours d'eau, affluents de l'Argens, de très bonne qualité, présentent également un **enjeu fort** et traversent transversalement le couloir d'étude dans sa partie sud. Il en est de même pour le Vallat d'Ollières et le Cauron. Le canal de Provence coupe le couloir d'étude de façon transversale dans sa partie Nord.

La partie centrale du couloir d'étude se situe majoritairement en **enjeu moyen**. Cet enjeu correspond à la bonne potentialité de l'aquifère karstique.

V.2 MILIEU NATUREL

L'extrémité nord du couloir d'étude est évaluée en **enjeu très fort** du fait de la ZPS, de la ZICO et du pSIC. Cette zone correspond au nord de la montagne Sainte Victoire et au massif de l'Artigues. Elle présente une très grande richesse en terme de patrimoine naturel.

L'Argens présente également un **enjeu très fort** correspondant au site éligible NATURA 2000 « rivière l'Argens et basse vallée du Caramy ».

V.3 MILIEU HUMAIN

Le couloir d'étude apparaît majoritairement en **enjeu faible** pour le milieu humain.

Les zones à **enjeu très fort** sont réduites et se situent au niveau des zones d'habitat aggloméré et des zones de travaux souterrains à Ollières. Ces zones à **enjeu très fort** sont restreintes et très localisées.

Les zones à **enjeu fort** sont disséminées autour des communes en zone d'habitat dense, et plus précisément à Ollières, Seillons, Tourves et Saint-Maximin où une très large zone d'habitat dense barre le couloir d'étude sur 5 km de large.

Les zones à **enjeu moyen** correspondent à l'habitat diffus et se retrouvent principalement dans la plaine de Rians et à l'extrémité sud du couloir d'étude, à l'ouest d'Ollières et à Tourves.

V.4 AGRICULTURE ET SYLVICULTURE

Les zones à **enjeu très fort** se situent principalement au nord du couloir d'étude (terres agricoles de la vallée du Réal) et au sud-est du couloir d'étude (terres agricoles des vallées des affluents de l'Argens). Elles correspondent essentiellement aux terres agricoles (terres arables et vignes).

Les **enjeux forts** se regroupent au centre du couloir d'étude. Ils concernent la forêt domaniale et les autres forêts publiques (régionales, départementales et communales). Cette zone correspond à la partie Est du massif de la Sainte Victoire.

Les zones à **enjeux moyens** sont recensées sur l'ensemble du couloir d'étude : ce sont des forêts privées.

Les zones à **enjeu très forts** sont difficilement évitables car elles sont principalement localisées au niveau des grands points de passage : en vallée et aux extrémités du couloir d'étude.

V.5 PATRIMOINE ET PAYSAGE

Les zones à **enjeu très fort** se situent principalement au nord du couloir d'étude (terres agricoles de la vallée du Réal) et au sud-est du couloir d'étude (terres agricoles des vallées des affluents de l'Argens). Elles correspondent essentiellement aux terres agricoles (terres arables et vignes).

Les **enjeux forts** se regroupent au centre du couloir d'étude. Ils concernent la forêt domaniale et les autres forêts publiques (régionales, départementales et communales). Cette zone correspond à la partie Est du massif de la Sainte-Victoire.

Les zones à **enjeux moyens** sont recensées sur l'ensemble du couloir d'étude : ce sont des forêts privées.

Les zones à **enjeu très forts** sont difficilement évitables car elles sont principalement localisées au niveau des grands points de passage : en vallée et aux extrémités du couloir d'étude.

V.6 CONCLUSION

Les thématiques les plus importantes en terme de pourcentage d'enjeu très fort sont les espaces naturels (47%) et le thème agriculture-sylviculture (33%). Vient ensuite le thème ressource en eau (10%).

Sur le couloir d'étude, on recense 57% d'**enjeu très fort**. Les enjeux très forts sont localisés :

- Principalement dans l'extrémité nord du couloir d'étude qui est classée en zone à enjeu très fort : ces zones correspondent aux milieux naturels remarquables (ZICO, ZPS, pSIC) du massif de la Sainte-Victoire et en partie aux terres agricoles de la vallée du Réal ;
- Au sud du couloir d'étude : ces zones d'enjeu très fort sont plus éparpillées. On recense surtout des zones à enjeu très fort qui correspondent aux terres agricoles des vallées des affluents de l'Argens.

Les **enjeux forts** sont recensés dans les parties sud et centrale du couloir d'étude. Ces enjeux forts sont peu présents (35%).

Quant aux **enjeux moyens**, ils se situent également dans la partie centrale du couloir d'étude et au sud.

Au vu de la carte de synthèse, il apparaît que la zone située au Nord du couloir d'étude concentre le plus grand nombre d'enjeu. Cette zone correspond aux vastes massifs de la montagne Sainte-Victoire, du Concors et Artigues.

Tableau de synthèse

Thème	Principaux enjeux	% de surface : enjeux très fort et fort	% de contribution par thématique / couloir d'étude	Commentaires
Ressource en eau	<p>Très fort : 4 captages AEP Classement 1^{er} catégorie piscicole : Le Réal 5 périmètres de protection éloignés</p> <p>Fort : objectif de qualité des eaux 1A : Le Réal, 2 affluents de l'Argens et le Cauron Canal de Provence Contrat de rivière de l'Arc Zones humides Zones inondables Zones humides SAGE de l'Arc</p>	<p>Très fort : 7%</p> <p>Fort : 8%</p> <p>Moyen : 49%</p>	10%	<p>Très fort : Points de captages ponctuels Périmètres de protection de petite dimension Le Réal traverse transversalement le couloir d'étude</p> <p>Fort : Canal de Provence, affluents de l'Argens transversaux au couloir d'étude Zones humides très restreintes et très peu nombreuses : Contrat de rivière et SAGE de l'Arc à l'ouest</p>
Milieu naturel	<p>Très fort : ZPS, ZICO, site proposé d'intérêt communautaire (PSIC)</p> <p>Fort : ZNIEFF de type I Site éligible Natura 2000</p>	<p>Très fort : 30%</p> <p>Fort : 4%</p> <p>Moyen : -</p>	47%	<p>Très fort : Zone remarquable aux abords du massif de la sainte victoire</p> <p>Fort : ZNIEFF et site éligible à l'extrémité nord</p>
Milieu humain	<p>Très fort : Habitat aggloméré (au niveau de Rians et Saint-Maximin-La-Sainte-Baume)</p> <p>Fort : Habitat dense (au niveau de Jouques, Rians, Artigues, Seillons-Source-d'Argens, Ollières, Bras, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Tourves)</p>	<p>Très fort : -</p> <p>Fort : 4%</p> <p>Moyen : 20%</p>	1%	<p>Très fort : Zones d'habitat aggloméré très ponctuelles</p> <p>Fort : Aux extrémités du couloir d'étude, vallée de Rians et de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume</p>
Agriculture – sylviculture	<p>Très fort : Terres agricoles</p> <p>Fort : Forêts publiques et une forêt domaniale</p>	<p>Très fort : 28%</p> <p>Fort : 22%</p> <p>Moyen : 43%</p>	33%	<p>Très fort : Terres agricoles nombreuses aux extrémités du couloir d'étude</p> <p>Fort : Forêts publiques nombreuses et forêt domaniale de la Gardiole</p>
Patrimoine – paysage	<p>Très fort : Monuments historiques classés Sites classés (1 ponctuel et une zone)</p> <p>Fort : Monuments historiques inscrits Sites inscrits Projet de classement « Massif du Concors » Micro-paysages</p>	<p>Très fort : 12%</p> <p>Fort : 58%</p> <p>Moyen : -</p>	9%	<p>Très fort : Patrimoine classé ponctuel . Le site classé de la Sainte Victoire classée est effleuré par le couloir d'étude</p> <p>Fort : Patrimoine inscrit disséminé Projet de classement du Concors occupe une partie importante du nord du couloir d'étude</p>
Synthèse	-	<p>Très fort : 57%</p> <p>Fort : 35%</p>	-	<p>Points forts : Richesse naturelle Richesse agricole Richesse patrimoniale</p>

